

Question orale de Kattrin Jadin à Sammy Mahdi (Asile, Migration et Loterie Nationale) sur "La loi accueil de 2007"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, je souhaiterais savoir s'il existe des réflexions au sujet d'une réévaluation de la loi accueil de 2007 dans le but de l'ajuster, et cela suite à la grande vague migratoire que nous avons connue voici cinq à six ans.

La gestion des centres d'accueil par des particuliers a été pointée du doigt à plusieurs reprises. J'ai déjà évoqué le sujet avec vous. En outre, éthiquement parlant, je trouve étrange que des sociétés privées puissent "tirer profit" de ces catastrophes humanitaires. Je me demande si nous n'aurions pas plutôt intérêt à prendre cela mieux en charge et à davantage cadrer cette gestion.

Monsieur le secrétaire d'État, souhaitez-vous procéder à une évaluation de cette loi? Dans l'affirmative, est-il envisageable de réévaluer le fait que les sociétés privées fassent de l'argent sur le dos de l'accueil des migrants de la sorte que le secteur public reprenne mieux cette gestion? D'autres dispositions pourraient-elles faire aussi l'objet d'adaptations?

Sammy Mahdi, secrétaire d'État: Monsieur le président, madame Jadin, comme vous le savez, j'ai l'intention de rendre le réseau d'accueil plus dynamique, plus flexible et plus résilient. Afin d'y arriver et de diversifier les acteurs de l'accueil, Fedasil pourrait compter sur la participation structurelle des acteurs privés dans sa gestion globale des places tampons. Le nombre de places gérées par des partenaires privés ne représente que 5 % de la totalité du réseau d'accueil.

Je vous assure que l'accueil qui est organisé par des opérateurs privés est tout aussi qualitatif que celui organisé par Fedasil ou l'un de ses partenaires tels que la Croix-Rouge. Les normes minimales d'accueil sont fixées dans le cahier des charges du marché public. Je n'ai pas l'intention d'exclure légalement la possibilité de faire appel à des opérateurs privés. Pourtant, le but n'est pas de remplacer les centres fédéraux par des centres gérés par des partenaires privés. L'organisation d'un centre par un opérateur privé est une option qui ne deviendra pas la règle.

Je vous rappelle que les différents marchés publics ont été publiés au moment où le réseau d'accueil ne disposait pas de suffisamment de places et où il était très difficile pour les partenaires structurels d'en créer.

Une situation similaire pourrait se produire à l'avenir. Il ne me semble donc pas judicieux d'exclure légalement cette possibilité. Comme vous l'avez dit à juste titre, voici cinq à six ans, nous avons été confrontés à une énorme augmentation de la demande, et nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir.

Globalement, la loi accueil sera analysée dans le cadre du Code migratoire. Le texte légal sera de toute façon amélioré. Je ne peux pas encore vous dire quelles dispositions de la loi seront modifiées car le travail préparatoire est encore en cours.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie d'avoir eu à cœur de répondre à l'ensemble de mes questions, même si je me rends bien compte qu'en l'état des choses, vous ne pouvez vous prononcer sur les modifications à venir. Je vous encourage en tout cas à redonner une nouvelle dynamique. Et comprenons-nous bien! Je suis une libérale. Je ne vais jamais m'opposer aux initiatives privées. Cela va de soi. Nous devons aussi, en cas d'urgence, trouver des solutions originales, humaines et absolument respectueuses des protocoles d'accord auxquels nous sommes tenus.

Je regrette cependant de devoir constater que certains considèrent comme une aubaine les drames humains qui existent. Monsieur le ministre, je ne peux dès lors que vous encourager à contrôler régulièrement les sociétés qui reçoivent cette confiance de la part des pouvoirs publics car c'est aussi de notre responsabilité, en tant que citoyens et certainement en tant qu'élus, de veiller à ce que tous les engagements auxquels nous sommes tenus soient respectés dans le cadre des droits auxquels nous souhaitons tous nous conformer.